



Vente de ma maison moins de 5 ans après sa construction

Par **laine**, le **14/11/2007** à **16:34**

J'ai fait construire ma maison et elle m'a été livrée en mai 2004. Que devrais-je payer si je vends ma maison avant mai 2009 ? et à qui ?

Par **tonton77**, le **24/01/2008** à **18:45**

La cession de la résidence principale reste exonérée d'impôt sur les plus-values. Les conditions en sont même théoriquement assouplies : il s'agit de la résidence principale du vendeur au moment de la cession, sans condition de durée d'occupation.

<http://droit-finances.commentcamarche.net/immobilier-impots/f160-le-calcul-des-plus-values.php3>